

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



janvier 2020

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h

(horaires d'hiver)



Belle année 2020



Clayes



*Les prochaines élections municipales approchent et imposent une position de réserve aux équipes en place.
Pour cette raison, Monsieur le Maire renonce à un éditorial jusqu'aux élections.*

**Nous vous souhaitons
une très bonne année 2020**

Recensement de la population

Organisé tous les 5 ans, le recensement de la population clayenne se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Joëlle Chevalier et Jean-Marc Cortillot, agents recenseurs, habilités par la commune, vous rendront visite, munis de leur carte officielle, afin de vous aider à remplir les fiches de renseignements nécessaires au calcul du nombre d'habitants.



**Claude Fouillet, conseiller municipal et coordonnateur communal du recensement,
Joëlle Chevalier et Jean-Marc Cortillot, agents recenseurs**

Afin de répondre à l'enquête, vous aurez deux possibilités :



- en ligne sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr, en utilisant le code d'accès et le mot de passe qui vous seront remis par l'agent recenseur.
- en remplissant les formulaires papiers remis par l'agent recenseur. Il viendra ensuite les récupérer à votre domicile.

Sommaire

Recensement	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie communale	page 4
Vie associative	page 8

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Crédit photos
Mairie de Clayes

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 9 décembre 2019).
L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE : MARCHÉ DE TRAVAUX

Dans le cadre de la consultation relative aux travaux de restructuration et d'extension de la Mairie, le conseil municipal a validé deux avenants aux marchés, pour des travaux complémentaires :

- LOT n°2 - CHARPENTE BOIS / COUVERTURES (BONHOMME) : + 502,08 € ht
- LOT n°3 - MENUISERIES EXTERIEURES (MENUISERIES DES PLATANES) : + 815,00 € ht

TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2020

Les tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle des associations ont été modifiés pour l'année 2020 :

SALLE POLYVALENTE		
<u>Petite salle</u> Cauton = 700€	CLAYENS*	EXTERIEURS**
Vin d'honneur	55 €	80 €
Journée	145 €	250 €
Journée suivante	70 €	90 €
<u>Grande salle</u> Cauton = 1 000€	CLAYENS*	EXTERIEURS**
Vin d'honneur	80 €	105 €
Journée	270 €	435 €
Journée suivante	95 €	115 €
SALLE DES ASSOCIATIONS		
Cauton = 700€	CLAYENS*	EXTERIEURS**
Vin d'honneur	70 €	100 €
Journée	145 €	215 €

*familles ayant leur résidence principale à Clayes

**familles ayant leur résidence principale hors Clayes / associations extérieures

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL : ACCEPTATION DE CE MODE DE PAIEMENT

Plusieurs familles ont dernièrement manifesté leur intérêt pour l'utilisation des chèques emploi service universel (CESU) créés dans le cadre de la politique en faveur des services à la personne.

Le CESU permet, entre autre, de régler les factures d'une prestation fournie par un organisme agréé ou par une structure d'accueil collectifs. **Les accueils périscolaires (garderie), exclusivement à destination des enfants de moins de 6 ans, entrent dans ce dispositif. En revanche, il n'est pas possible d'accepter les CESU comme moyen de paiement des services de restauration scolaire.**

Le CESU permet en outre de diminuer le coût des prestations acquittées par les familles grâce à un préfinancement des employeurs.

Le conseil municipal a décidé d'affilier la commune au Centre de Remboursement des CESU et d'accepter les CESU comme mode de paiement des garderies pour les enfants de moins de 6 ans, dès validation de l'affiliation au CRCESU (une communication ultérieure sera faite pour indiquer la mise en place de ce mode de paiement).

POPULATION LÉGALE 2020

Au 1^{er} janvier 2020, la population légale de la commune est de 904 habitants, contre 858 l'an dernier. Ces chiffres seront bien-sûr affinés suite au recensement qui débute en janvier 2020.

Élections municipales

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2020**.

La loi du 1^{er} août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ainsi, pour voter en mars prochain, vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour vous inscrire. Les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne peuvent voter (et sont éligibles) aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires, toujours avant cette date du 7 février 2020.

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur le site www.service-public.fr à la rubrique *citoyenneté*.

En cas d'absence sur ces dates, vous pouvez choisir la procuration, c'est-à-dire choisir un autre électeur (inscrit sur la même commune) pour accomplir à votre place les opérations de vote. Pour établir cette procuration, vous devez vous rendre au tribunal d'instance, dans une gendarmerie ou un commissariat de police.

Pour vous inscrire : présentez-vous en Mairie avant le 7 février 2020 avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.



État Civil 2019

NAISSANCES

Alban PAJOT	02/04/2019	Adélaïde PRÉAUCHAT LEBRETON	14/04/2019
Jade MILLE GUERVILLE	01/05/2019	Daphné BRIANTAIS	09/06/2019
Lloyd AUBIN-LE HIR	18/06/2019	Théo CHASSAGNE	04/08/2019
Colas MARCHAL	08/08/2019	Romy AVERTY	08/09/2019
Lana ESNAULT	03/12/2019	Jean CARRÉ	23/12/2019

MARIAGES

Jean-Michel LE QUÉRÉ & Annie VINCENT	09/03/2019
Guisepe SANTACROCE & Marylène COBIGO	15/06/2019
Yann JEHANNEUF & Mathilde AMHARECH	06/07/2019
Jules ROBERT & Émilie VILBOUX	03/08/2019

DÉCÈS

Pierre GOUIN	01/02/2019
--------------	------------



Recensement citoyen obligatoire

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE .GOUV

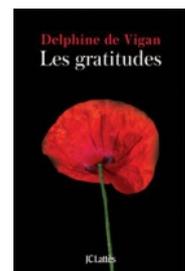
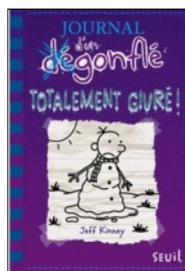
Médiathèque

A LA MÉDIATHÈQUE, IL Y A...

A la médiathèque, il y a... des livres pour les bébés et des livres pour les ados,
 Il y a le dernier prix Goncourt et celui d'Angoulême,
 Il y a des Escape Book, des livres de couture,
 Il y a des ressources numériques pour se former à l'informatique,
 Il y a des animations pour les enfants, mais aussi pour les adultes,
 Il y a un Réseau de médiathèques : Saint-Gilles, Gévezé, Parthenay-de-Bretagne, La Chapelle-des-Fougeretz et Montgermont.
 Il y a des bénévoles : Marie, Frédérique, Sylvie, Cécile, Nathalie (x2), Jean-Mary, Isabelle, Nolwenn, Jean,
 A la bibliothèque, il y a de la joie, de la bonne humeur et du café ou du thé le samedi matin !

**La médiathèque vous accueille le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.
 Pendant les vacances d'hiver, elle sera ouverte uniquement les samedis 15 et 29 février.**

A DÉCOUVRIR DANS NOS RAYONS



et bien d'autres choses encore...

NOUVEAUX TARIFS 2020

Tarifs au 1^{er} janvier 2020

	Réseau Syrenor	Hors Réseau
Individuel	7,50 €	11,50 €
2 adultes et + (vivant sous le même toit)	12,50 €	16,50 €

L'adhésion vous permet d'emprunter 8 documents pour 3 semaines.

Elle est gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants de - 25 ans, les demandeurs d'emploi, les nouveaux habitants du réseau, les bénéficiaires du dispositif *Sortir* !

Classes 0

Les classes 0 auront lieu le 4 avril 2020

Toutes les personnes intéressées par cette journée festive peuvent nous contacter dès maintenant.

Contacts : Marie Tanvet 06 70 12 62 87
 Anna Sanson 02 99 07 12 19



NOUVEAUTÉ

Camille Sorel, habitante de Clayes, propose des séances de Shiatsu pour les adultes et pour les enfants.

Renseignements : www.shiatsucamille.com
 ou 07 52 62 18 80

Centre de loisirs

Les droits de l'enfant et l'expression seront les axes du projet du centre de loisirs toute cette année.

La CIDE (Convention Internationale des droits de l'enfant) fête cette année ses 30 ans. Aussi, nous sensibilisons et sollicitons les enfants au travers de nos actions avec des activités d'expression et de créativité variées. Nous favorisons ainsi la prise de parole et la participation des enfants dans tous les moments de la vie du centre, et organisons des débats philo autour de thèmes en rapport avec leur vie au centre et au sein d'un groupe, comme par exemple la question du genre dans le jeu, l'amitié, les émotions, le vivre-ensemble, le respect et la différence.



Dans le cadre de nos activités de recyclage et de réduction des déchets, nous recherchons :

- Vieilles chemises ou tee-shirts pour en faire des blouses de protection
- Rouleaux en carton
- Boutons/ matériel de couture
- Fermeurs d'emballage en plastique
- Pour le bricolage : petit outillage, chutes de bois, tubes pvc, etc.

Nous récupérons également :

- Jeux de société (complets si possible)
- Jeux de plein air
- Poupées, voitures, petits jouets, playmobils, légos, etc...



Une nouvelle équipe vous accueille tous les mercredis de 7h45 à 18h30.

Un projet jardin va être développé et élaboré avec les techniques de permaculture dans un objectif pédagogique sur le cycle de la matière, ainsi que la revalorisation de notre hôtel à insectes et d'une station météo à partir d'objets de récupération.

Toutes les informations concernant les vacances, dates d'ouverture, lieux d'accueil, sorties, sont en ligne sur notre site internet.

Dans le cadre de notre charte d'engagement « Centr'Aère » sur le développement durable et la réduction des déchets, les plaquettes des vacances ne seront plus imprimées mais disponibles en version numérique sur le site de la commune et celui du centre de loisirs.



Infos pratiques :

Les horaires : Le mercredi et les vacances : 7h45 à 18h30 **Important** : le matin, vous ne pouvez pas déposer vos enfants avant 7h45, merci d'attendre que les animateurs viennent ouvrir le portail. Le soir, vous devez impérativement prévenir la directrice par téléphone en cas de retard.

Pour nous joindre :

Hélène MAHE (Directrice) :

07 61 26 67 43

En période scolaire : mardi, mercredi, jeudi

Durant les vacances : jours et heures d'ouverture

helene.mahe@francasbzh.fr

www.parthenayclayesfrancas.com

Nous recrutons régulièrement des animateurs pour le mercredi et les vacances. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la directrice par mail.

Le temps de vivre

L'assemblée Générale de l'Association des Aînés de Clayes le *Temps de vivre* se tiendra le **mardi 4 février à 16h30**, à la salle des associations, après les activités débutant à 14h.

Toutes les personnes en retraite de la commune sont invitées à nous rejoindre, la cotisation est de 15€ par personne pour l'année 2020.

Les réunions ont lieu chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 18h.

La Clayes des Champs

SAINT VALENTIN A CLAYES

La Clayes des champs propose un atelier de création florale réservé aux messieurs le jeudi 13 février à partir de 20h (salle polyvalente).

Tout le matériel, les fleurs, les feuillages seront fournis, ainsi que les boissons, petites pâtisseries et la bonne ambiance ! Toutefois, munissez vous d'un sécateur, d'un chiffon et de votre bonne humeur !

Une modeste participation sera demandée, elle sera de 15€ (selon le prix des fleurs).

Renseignements et inscriptions :

Frédérique Musseta 06 72 44 13 12
Sylvie Troussier 07 87 43 07 76

Les Amis de Martin

L'association *Les Amis de Martin* organise le week-end théâtre annuel au profit de Martin, le **samedi 29 février à 20h30 et le dimanche 1^{er} mars à 15h**, dans la salle polyvalente de Clayes.

Les compagnies *Les Baladins de Papegault* et *Entre cour et jardin* interpréteront une comédie de Jean Franco intitulée « Aux frais de la princesse ».

La pièce : Eva Milcec, reine du royaume de Mithonie, est en visite officielle en France.

Elle a pris dans ses bagages : son mari, Hubert, bien décidé à ne plus jouer les utilités, sa fille, la princesse Léonida, en pleine rébellion contre son milieu, Angèle, sa secrétaire trop zélée et Anton, son professeur de chant. A peine arrivée, elle apprend que dans son pays, à quelques milliers de kilomètres de là, la révolte gronde et qu'elle semble sur le point d'être éjectée de son trône !

Depuis la suite de son palace, Eva va tenter de dompter la rébellion, et de sauver sa peau. Mais l'Hôtel Paris, où elle séjourne, regorge d'espions à la petite semaine, et va devenir rapidement le théâtre de chassés-croisés rocambolesques.

Ce week-end théâtre financera une partie des besoins de Martin, liés à sa situation de handicap..

Tarifs : gratuit jusqu'à 12 ans
13/16 ans : 3,50€
Adultes : 7,00€.

Réservations: 06 08 70 22 36 / 02 99 07 14 27 / raydie.denis@free.fr

Sports et Plaisir

Sports et Plaisir vous propose l'activité renforcement musculaire, cardio, fitness, **désormais le lundi soir à 19h15** (salle polyvalente).

Pour celles et ceux qui souhaiteraient participer à cette activité occasionnellement ou qui souhaiteraient nous rejoindre, nous vous accueillons seul(es) ou accompagné(es) au tarif de 5 € par personne et par séance.

En 2020 et ce dès janvier, l'association proposera également l'activité Gym Adaptée (la date de début reste à déterminer) le vendredi de 9h30 à 10h30 (jusqu'à 20 participants) pour 70€ correspondant à une vingtaine de séances (hors périodes scolaires).

Venez nous rejoindre pour partager un moment de sport et de détente!

Contact : Isabelle JAUNET 06 18 80 65 20



Samedi 25 janvier 2020

Mardi 4 février 2020

Samedi 29 février 2020

Dimanche 1^{er} mars 2020

Dimanche 15 mars 2020

Dimanche 22 mars 2020

Samedi 4 avril 2020

> **Opération sapin malin**

> **Assemblée générale le Temps de Vivre**

> **Représentation théâtre**

> **Représentation théâtre**

> **1^{er} tour élections municipales**

> **2^{ème} tour élections municipales**

> **Classes 0**

| 10h à 12h - parking de l'étang

| 16h30 - salle des associations

| 20h30 - salle polyvalente

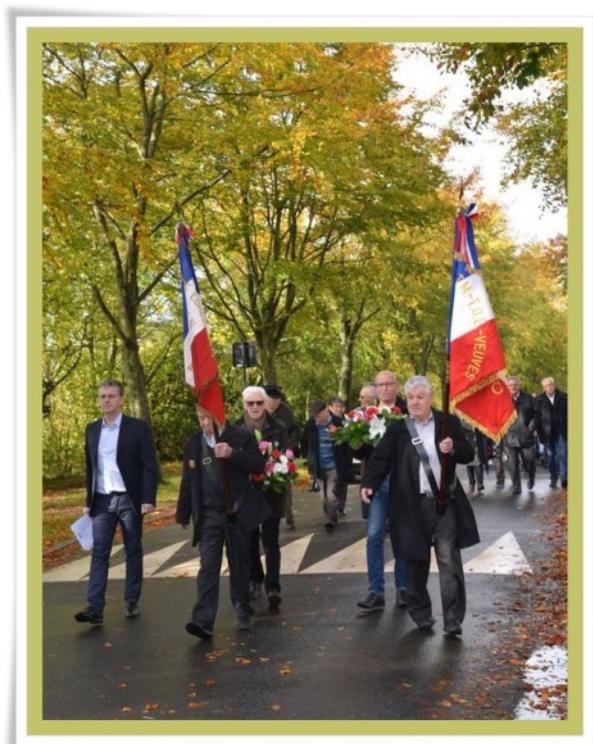
| 15h - salle polyvalente

| 8h à 18h - salle des associations

| 8h à 18h - salle des associations

| 12h - salle polyvalente

Retour en images...



▲ Commémoration armistice 1918
11 novembre 2019



▲ Suite des travaux de la Mairie
Hiver 2019-2020

Cérémonie des vœux
4 janvier 2020 ▼

